



Annonce

LA VILLE DE SAINT CLOUD
Hauts de Seine
29 436 habitants – 5 km de Paris
Très bien desservie (tram, bus, métro, train et A 13)

Recrute par voie contractuelle, statutaire ou vacataire

Un médecin territorial en crèche (H/F)
(20h hebdomadaire)

CADRE D'EMPLOIS DES MEDECINS TERRITORIAUX

Au sein des établissements petite enfance de la Ville et en collaboration avec la Directrice de la Petite Enfance, le médecin est chargé du suivi de la santé des enfants accueillis dans les établissements (visite d'admission, suivi médical, dépistage, suivi des PAI) et du suivi des conditions d'hygiène générale (contrôle des procédures, participation aux protocoles, proposition de mesures d'éviction). Il assure également des actions d'éducation et de promotion de la santé (Formation aux gestes d'urgence, campagne d'informations...) et participe aux réunions de travail (crèche, familles, PMI).

Missions principales :

- Assurer le suivi médical des enfants et veiller à leur bon développement en liaison avec le médecin de famille.
- Veiller à l'application des mesures d'hygiène générale ou particulière (épidémie...).
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé.
- Organiser les conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence dans l'établissement.

Activités :

1. Santé de l'enfant :
 - Assurer la visite d'admission des enfants
 - Assurer le suivi de la santé et le développement de chaque enfant et en informe les parents si besoin.
 - Observer les enfants pour dépister les difficultés rencontrées.
 - Assurer la rédaction et la réévaluation du projet d'accueil individualisé des enfants porteurs de handicap.
 - Elaborer en collaboration avec la directrice Petite enfance des protocoles médicaux.
 - Donner un avis médical en cas de maladie contagieuse ou tout autre situation concernant la santé des enfants.





Annonce

LA VILLE DE SAINT CLOUD
Hauts de Seine
29 436 habitants – 5 km de Paris
Très bien desservie (tram, bus, métro, train et A 13)

2. Hygiène générale de l'établissement :
 - Contrôler que les mesures d'hygiène sont respectées.
 - Participer aux protocoles d'hygiène de l'établissement.
 - Proposer des mesures d'évictions des enfants si nécessaires.

3. Actions d'éducatives et promotion de la santé :
 - Former des équipes aux gestes d'urgence,
 - Mener des campagnes d'information auprès des professionnels et des parents concernant la promotion de la santé.
 - Former et informer en matière de nouveautés médicales

4. Transverses :
 - Collaborer avec la PMI et avec le médecin de famille
 - Participer aux réunions de parents ou de service
 - Rencontre pluridisciplinaire régulière au service Petite enfance

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS + Politique de formation développée

Merci d'adresser votre candidature à
Monsieur le Maire de Saint-Cloud par mail :
recrutement@saintcloud.fr

